



NATIONS
UNIES



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2002/L.20
28 octobre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL
SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE
Dix-septième session
New Delhi, 23-29 octobre 2002
Point 3 de l'ordre du jour

**TROISIÈME RAPPORT D'ÉVALUATION DU GROUPE D'EXPERTS
INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT**

Projet de conclusions présenté par le Président

L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique a étudié plus avant les incidences éventuelles du troisième rapport d'évaluation sur ses travaux. Il a rappelé les conclusions adoptées à sa seizième session (FCCC/SBSTA/2002/6, par. 15) et a décidé de revenir sur la question à sa dix-huitième session.
